

Aménagement d'un corridor faunique en bordure de l'embranchement ouest du ruisseau David-Houle

Projet coordonné par COPERNIC, réalisé sur les terres de SARCEL, grâce au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier géré par la MRC de Nicolet-Yamaska, auquel contribue le ministère des Ressources naturelles et la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec.



Figure 2: Aménagement d'un corridor faunique et amélioration de la bande riveraine de l'embranchement ouest du ruisseau David-Houle

Nature des travaux

En zone A, des feuillus (425 frênes d'Amérique et 75 chênes à gros fruits) ont été plantés en bordure de la coulée sur une distance de 1250 mètres. Cette bande de chênes et de frêne servira à la fois à stabiliser le talus et assurera la présence de feuillus dans la plantation de pins déjà présente afin d'améliorer la zone d'abri pour le cerf de Virginie.



La plantation a été protégée par des paillis de noix de coco de 45 cm de diamètre et des protecteurs d'arbres.

En zone B, une rangée de 150 cèdres a été plantée en bordure du fossé mitoyen afin d'améliorer la capacité de support du milieu en saison hivernale pour le cerf de Virginie. Trois pommiers ont été rajoutés pour améliorer l'alimentation des cervidés durant l'automne.

En zone C (0.68ha), une plantation de pins a nécessité des travaux d'entretien. Les tiges de bouleaux et d'arbustes fruitiers ont été conservées pour compenser les pertes des jeunes tiges de pins, afin d'assurer le maintien des aires d'alimentation du lièvre d'Amérique.

Afin d'assurer le suivi, l'achat d'une caméra photo de surveillance permet d'évaluer la fréquentation du cerf de virginie et de la petite faune. Elle a été placée le long d'un corridor fréquenté par les cerfs. Une phase de surveillance est prévue pour les deux prochaines années durant les périodes du printemps à l'automne.

Résultats

Le projet vise trois résultats majeurs:

- 1. L'amélioration de la qualité de la bande riveraine afin de limiter l'érosion et la diminution des nutriments d'origine agricole dans les cours d'eau ;**

Le présent projet a permis d'améliorer et de diversifier la bande riveraine déjà en place.

- 2. La création d'un corridor faunique de qualité pour assurer des habitats fauniques adéquats**

Le fait de choisir les essences de feuillus et d'arbustes en lien aux services rendus à la faune est significatif pour remplir l'un des objectifs du projet, qui est d'améliorer les habitats fauniques du secteur et d'assurer ainsi un accroissement de l'offre d'exploitation dans une perspective durable. La planification des travaux rattachés aux activités de chasse présentes sur le territoire permet de coordonner la gestion intégrée des ressources fauniques avec l'organisme en place (SARCEL).

De plus, le projet vise l'amélioration de la qualité de l'eau de l'embranchement ouest du ruisseau David-Houle par l'aménagement d'une bande riveraine plus efficace. La protection de la qualité de l'eau entraîne un effet marqué pour l'amélioration de l'habitat des poissons, qui utilisent le ruisseau Houle et les autres cours d'eau du secteur du Lac St-Pierre pour la fraie et l'alevinage.

- 3. Un accroissement de la fréquentation du secteur par le cerf de Virginie et les autres espèces animales utilisant le même type d'habitat.**

La diversification des espèces d'arbres plantées selon les besoins des espèces fauniques qui fréquentent le secteur est un exemple de gestion écosystémique du territoire.